

La santé du Doubs stagne en eaux troubles

NATURE Les récentes morts de poissons ont relancé les questions relatives à la qualité des eaux de la rivière franco-suisse. Les associations critiquent le manque de mesures, alors que le groupe de travail responsable ne s'est plus réuni depuis 2016

ESTELLE LIECHTI
@estelleliechti

«Les poissons du Doubs sont malades.» Le titre de l'interpellation parlementaire de la députée verte Céline Vara a le mérite d'être limpide. Jeudi dernier, la Neuchâteloise alertait le Conseil des Etats sur la santé de la rivière franco-suisse et de ses habitants. Si le nombre d'infections par le champignon *Saprolegnia parasitica* semble s'être amoindri, la rivière va mal, de la bouche de plusieurs acteurs de terrain. Perte de biodiversité, mesures incomplètes, manque de coordination transnationale: certaines associations remettent les analyses de la qualité des eaux du Doubs en question.

Analyses incomplètes

Pourtant, les instances cantonales et fédérales sont unanimes: le Doubs se porte relativement bien. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) indique que «toutes les mesures effectuées dans le cadre des programmes cantonaux et du programme national NAWA qualifient les eaux de surface du Doubs comme globalement bonnes». Pour le canton du Jura aussi, la rivière présente «une qualité bonne à très bonne du point de vue des concentrations en nutriments azotés, phosphorés et en carbone organique». En décembre dernier, le canton de Neuchâtel considérait «bonne à très bonne» la qualité des eaux du Doubs, mais jugeait celle-ci «mauvaise» à hauteur des exutoires des stations d'épuration du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Le canton précise toutefois que «l'amélioration du traitement des eaux usées dans ces deux STEP permettra de corriger ce déficit de qualité». Si l'usine de traitement locloise, dont les travaux d'assainissement ont été repoussés, ne sera pas fonctionnelle avant plusieurs années, la station chaux-de-fonnière devrait inclure la dépollution aux micropolluants dans son système dans les mois à venir.

Cette future modification réjouit Thierry Christen. Le président de la Fédération neuchâteloise des pêcheurs en rivière fait régulièrement le constat d'une détérioration de la santé du cours d'eau. «Les fonds

de la rivière sont impropres et couverts d'algues. Le nombre d'insectes aquatiques est en forte régression depuis des décennies, ce qui démontre que la qualité chimique des eaux ou des sédiments s'est dégradée.» Sur la partie jurassienne du Doubs, Valentin Iseli, membre de la Fédération des pêcheurs jurassiens, effectue à peu près la même constatation. «L'état de la rivière est meilleur de notre côté qu'en aval, mais certains résidus de micropolluants stagnent devant les barrages et constituent des nids de pollution réguliers.»

«Les fonds de la rivière sont impropres et couverts d'algues»

THIERRY CHRISTEN, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NEUCHÂTELOISE DES PÊCHEURS EN RIVIÈRE

S'engageant pour la mise en œuvre de mesures concrètes et pérennes depuis de nombreuses années, les ONG partagent certaines allégations des deux associations cantonales. Selon Céline Barrelet, chargée de projet Doubs vivant, qui réunit la Fédération suisse de pêche, le WWF et Pro Natura, les résultats actuels des différents rapports d'analyse de la qualité des eaux ne reflète pas réellement les constats faits sur le terrain. «Des diminutions inquiétantes des populations de macro-invertébrés ont été mesurées et les résultats des analyses de la qualité de l'eau ne les expliquent pas. Des recherches supplémentaires doivent être effectuées afin de pouvoir en découvrir les causes et d'identifier les mesures à mettre en place.»

Céline Barrelet prend pour exemple les quelque 300 produits phytosanitaires homologués pour l'agriculture suisse, et qui ne font pas tous l'objet d'analyses faute d'informations sur leur utilisation. Celle qui est aussi députée verte au Grand Conseil neuchâtelois se demande par ailleurs si les valeurs limites fixées par l'OEau sont bien adaptées à la typologie des rivières karstiques. Ces dernières sont particulièrement sensibles aux impacts humains, car



La pollution du Doubs préoccupe des deux côtés de la frontière. (LE MOULIN DU PLAIN ET GOUMOIS, 7 MAI 2018/EDDY MOTTAZ/LE TEMPS)

les sources de pollution ne sont pas filtrées par le sol et finissent directement dans les eaux, explique Céline Barrelet.

En dehors du plan d'action national en faveur du Doubs, la Suisse participe depuis 2011 au groupe de travail binational chargé du suivi de la qualité des eaux de la rivière transfrontalière. Fondée en réponse à l'épidémie de *Saprolegnia parasitica*, qui avait causé la mort de milliers de poissons entre 2011 et 2014, l'en-

tité a pour but d'améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques du Doubs. Ou du moins théoriquement, car ses membres ne se sont plus réunis depuis 2016. «Le groupe de travail binational avait prévu de mener des réflexions plus approfondies au sujet de la qualité des eaux pour mieux cibler les paramètres réellement problématiques. Ces discussions n'ont toujours pas eu lieu», relève Céline Barrelet.

Un point que Céline Vara avait également rapporté au Conseil des Etats lors de son interpellation. «Sans tête pensante, le plan binational de mesures de protection ne peut être appliqué», s'insurge la Neuchâteloise. «Il est urgent que les acteurs concernés se réunissent pour décider des mesures à prendre dans les mois et années à venir.» Pour l'OFEV, «le groupe binational est toujours d'actualité». D'un point de vue technique, il se réunira ce jeudi. ■

«Il reste très difficile de prévenir des cas de violence extrêmes»

DRAME Comment détecter la violence commise dans le cercle familial? L'éclairage de Sarah Depallens, responsable de l'unité spécialisée dans la détection de victimes d'abus du CHUV

CÉLINE ZÜND
@celinezund

Dans la mort de cinq personnes d'une même famille jeudi dernier rue du Valentin à Yverdon, le Ministère public et la police privilégient la piste d'un quadruple homicide, suivi d'un suicide. L'examen médico-légal des cinq corps a relevé des impacts de balle et une arme a été retrouvée près du père, soupçonné d'avoir tué sa compagne et ses trois filles avant de mettre fin à ses jours. Si l'hypothèse du crime familial se confirme, elle soulève cette question: s'agit-il d'un acte isolé ou ce

foyer était-il, avant ce geste fatal, le théâtre de violences répétées?

«Nous n'avons jamais reçu d'informations sur cette famille. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait eu aucune violence. Seule l'enquête de police permettra d'y voir plus clair», indique Manon Schick, à la tête de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ). Au-delà du cas particulier: comment repérer les violences intra-familiales dont la caractéristique est d'être, le plus souvent, dissimulées? Nous avons contacté Sarah Depallens, pédiatre responsable de la Child Abuse and Neglect (CAN) Team du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), spécialisée dans la détection de la maltraitance infantile.

Dans la plupart des cas, lorsqu'il survient dans la sphère domestique, un homicide représente plu-

tôt l'apogée d'une série d'actes violents, souligne la pédiatre. «C'est le propre de la violence domestique: les gestes isolés sont l'exception. Le plus souvent, elle se répète dans le temps et s'exerce durant plusieurs années.»

Un risque accru au moment d'une séparation

Or, on estime que seules 10 à 22% des personnes concernées se tournent vers la police pour porter plainte. «Certaines victimes se trouvent dans un phénomène de dissociation: elles n'identifient pas le caractère violent de leur situation. D'autres encore auront trop honte pour en parler, ou préfèrent nier la situation pour éviter de se mettre en danger s'il existe un risque de représailles», relève Sarah Depallens. Dans certaines situations, le risque de passage à

l'acte augmente. En premier lieu, lors d'une séparation. «C'est un moment où la personne en situation de force prend conscience que l'autre lui échappe. Des menaces de mort ou une intensification de la violence représentent pour nous des drapeaux rouges. Lorsqu'une personne souhaite se séparer de son partenaire, nous lui recommandons de ne pas le faire sans prendre certaines précautions.»

L'équipe CAN du CHUV reçoit 300 à 400 dossiers d'enfants exposés aux violences conjugales en moyenne par année. Il s'agit de mineurs dont un parent, dans la plupart des cas la mère, a consulté à l'hôpital pour coups et blessures, ou pour une situation relationnelle d'emprise. «Il arrive que la violence s'exerce sans un bruit, sans cris ni coups, mais sous

forme de contrôle économique ou social», relève Sarah Depallens.

La DGEJ, de son côté, reçoit 3000 signalements chaque année, de la police, de pédiatres ou encore d'écoles, à propos d'enfants exposés ou eux-mêmes victimes d'abus. Le nombre d'enfants en besoin de protection est en hausse constante depuis quatre ans, non pas en raison d'une intensification de la violence, mais parce que les professionnels sont mieux formés pour la détecter, précise Manon Schick. «Mais cela reste très difficile de prévenir des événements extrêmes.»

Au regard de la loi, les enfants sont considérés comme des victimes même s'ils n'ont pas eux-mêmes reçu de coups, où s'ils n'ont pas été directement témoins de gestes ou propos violents, précise Sarah Depallens: «Certains signes comme une baisse de

résultats scolaires ou un changement de comportement soudain sont des indices qui peuvent pousser un adulte à questionner le climat familial. Mais on ne peut pas détecter 100% des situations. Un grand nombre d'enfants restent asymptomatiques, car ils sont suradaptés. Pour ne pas attirer les tensions, ils se conduisent en élèves modèles.»

Sarah Depallens souligne l'importance du réseau professionnel dans la prévention: «Nous recevons environ 400 appels par an de la part de médecins, pédiatres, infirmières scolaires, qui peuvent nous faire part de leurs observations de manière anonyme. Nous les aidons à prendre au sérieux une situation, sans banaliser ni surréagir, afin de pouvoir proposer des interventions qui ne mettent pas en danger la famille.» ■